

Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2024 – 042

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 19 novembre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de novembre.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Martial CORDIER
Présents : 15	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL,	
Absents : 1	Christine TREDANT	
Procurations : 1	Christine TREDANT donne procuration à Anthony MERIQUE	
Ayant pris part au vote : 16	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	

Délibération n°2024 – 042 :

Objet : Plan de financement du projet de voirie 2025 « place de la Mairie »

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le projet de voirie 2025 inclut un programme de réfection intitulé « place de la Mairie » incluant le parking de la Mairie, une partie de la rue de la Mairie, de la rue Leclerc et de la rue du Côtard avec notamment un aménagement de sécurité devant l'école élémentaire « les Marronniers ».

Le Maire présente le plan et détaille à l'Assemblée les estimations financières de l'avant-projet définitif ainsi que le plan de financement ci-annexé, qui se résume comme suit :

Coût de l'opération par poste de dépense	
Type de dépense	Montant HT
Parking de la Mairie	81 040.00 €
Parking désimperméabilisé	98 840.00 €
Eclairage public	12 560.00 €
Rue de la Mairie	105 800.00 €
Aménagement de sécurité/école	50 469.50 €
TOTAL DEPENSES HT	348 709.50 €

Ressources / Plan de financement			
Financier	Dispositif	Montant	Taux
Etat / Dép.	amendes de police	15 140.85 €	4%
Département	C@p25	57 136.00 €	16%
Etat	DETR / fonds vert	19 768.00 €	6%
Subventions publiques		92 044.85 €	26%
Mairie : Fonds propres		256 664.65 €	74%
TOTAL FINANCEMENTS HT		348 709.50 €	

L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée :

- décide de valider le plan de financement provisoire ci-annexé,
- s'engage à financer les travaux correspondants,
- autorise le Maire, le cas échéant, à procéder à un appel d'offre selon une procédure adaptée,
- autorise le Maire à signer tout document afférent.

En outre, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant obtention de la décision d'attribution de la subvention. Il s'engage à ne démarrer les travaux qu'après accord des financeurs et à réaliser les travaux dans les délais prescrits à compter de la date de notification de la décision, le cas échéant.

Suffrages exprimés : 16

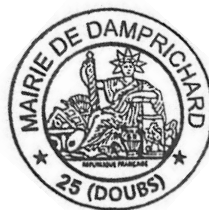
Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 29/11/2024
Reçu en préfecture le 29/11/2024
Publié le 29/11/2024
ID : 025-212501936-20241128-2024_042-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :